

Tableau de bord - Suivi de la phase d'admission Parcoursup

Chiffres du 22/08/18

Ce tableau de bord présente l'évolution de la procédure d'admission Parcoursup, après les résultats définitifs du Baccalauréat 2018. Il répond à l'engagement de transparence pris par le Gouvernement pour la nouvelle procédure d'admission dans l'enseignement supérieur.

Au moment des résultats du baccalauréat, plus de 80% des 812 049 candidats inscrits sur Parcoursup avaient reçu au moins une proposition. Après les résultats du Baccalauréat, le travail des équipes de Parcoursup évolue : il s'agit d'identifier les candidats qui souhaitent effectivement s'inscrire dans l'enseignement supérieur via Parcoursup à la rentrée prochaine. En effet, comme chaque année, de nombreux candidats s'apprentent à s'inscrire dans une formation qui n'est pas répertoriée dans la plateforme d'admission nationale, entrent directement sur le marché du travail, ou partent à l'étranger. La plupart du temps, ces candidats omettent de clore leur dossier sur la plateforme.

Depuis la fin des épreuves du Baccalauréat, l'ensemble des candidats ont ainsi été relancés, pour que les équipes de Parcoursup puissent accompagner les candidats qui souhaitent effectivement s'inscrire dans l'enseignement supérieur via Parcoursup. Pour la première fois cette année, l'ensemble des candidats ont la possibilité d'être accompagnés par le recteur dans le cadre des Commissions d'accès à l'Enseignement supérieur, en complément de leur inscription en phase complémentaire.

Candidats ayant accepté une proposition

586 340

dont Oui définitifs 490 705

dont Oui avec autre(s) vœu(x) en attente 95 635

Cette catégorie regroupe les candidats actifs qui ont accepté une proposition dans une formation sur Parcoursup. Elle évoluera jusqu'à la rentrée prochaine.

Candidats qui souhaitent s'inscrire dans l'enseignement supérieur via Parcoursup

15 443

dont 8 896 lycéens

Cette catégorie regroupe les candidats actifs qui sont à la recherche d'une place dans l'enseignement supérieur via Parcoursup. Accompagnés par les rectorats ou sur la phase complémentaire, ils rejoindront peu à peu la catégorie des candidats qui ont accepté une proposition.

Candidats inactifs

47 058

dont 28 887 lycéens

Cette catégorie regroupe les candidats qui sont contactés par les équipes de Parcoursup pour identifier leurs souhaits pour la rentrée : ils peuvent demander à être accompagnés par la Commission rectorale ou s'inscrire en phase complémentaire. S'ils ont d'autres projets, ils pourront quitter la procédure Parcoursup.

Candidats ayant quitté la procédure : 163 208

Cette catégorie regroupe les candidats qui ont échoué au baccalauréat, se sont inscrits des formations hors Parcoursup ou ont formé d'autres projets